

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans le 10 avril 2025

Plusieurs cas de rougeole en Centre-Val de Loire : l'ARS rappelle l'importance de la vaccination

La France est concernée depuis 2024 par une recrudescence de cas de rougeole. Concernant le Centre-Val de Loire, trois cas viennent d'être signalés en Indre-et-Loire, chez une femme de 25 ans, un homme de 47 ans et un nourrisson âgé d'un an, tous domiciliés dans ou proche de l'agglomération de Tours. Les trois personnes concernées n'ont pas de lien entre elles. L'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire rappelle que la vaccination reste le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger les autres. Une couverture vaccinale élevée dans l'ensemble de la population est indispensable pour freiner la circulation du virus et éviter de mettre en danger les personnes les plus vulnérables.

La rougeole : une maladie virale très contagieuse, parfois grave

La rougeole n'est pas une maladie anodine. Elle provoque une forte fièvre, une éruption cutanée, de la toux et un écoulement nasal, puis par une éruption sur la peau... Très contagieuse, elle se transmet par les gouttelettes (toux, éternuements), les contacts directs ou par l'intermédiaire d'objets contaminés. Le virus peut survivre jusqu'à deux heures dans l'environnement.

Une personne infectée peut transmettre la maladie à 15 à 20 autres. Et cela peut se produire dès cinq jours avant l'apparition des boutons, souvent avant que le diagnostic ne soit posé. La contagiosité dure encore cinq jours après le début de l'éruption.

La guérison a lieu en une dizaine de jours, mais des complications plus ou moins graves, parfois mortelles, peuvent survenir, notamment chez les personnes fragiles (jeunes enfants, femmes enceintes, personnes immunodéprimées).

La vaccination : une protection sûre et efficace

Le vaccin ROR (Rougeole – Oreillons – Rubéole) protège efficacement contre la maladie dans plus de 95 % des cas après deux doses. Il est obligatoire pour les enfants nés depuis le 1er janvier 2018. La première dose est administrée à 12 mois, la seconde entre 16 et 18 mois. Les deux injections sont indispensables pour être bien protégé. **Pour la vaccination contre la rougeole à l'adolescence ou à l'âge adulte**, demandez à votre médecin qu'il vérifie si votre vaccination rougeole-oreillons-rubéole est à jour. Sinon un rattrapage est recommandé.

La vaccination contre la rougeole autour d'un cas de rougeole déclaré : lorsqu'une personne, qui n'a pas reçu 2 doses de vaccin, se trouve en contact avec une personne atteinte par la rougeole, il est

recommandé de lui administrer une dose de vaccin dans les 72 heures qui suivent le contact. Cela concerne notamment les nourrissons entre 6 et 11 mois.

« Si vous avez un doute sur votre vaccination, nous vous recommandons d'en discuter avec votre médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier. Un rattrapage vaccinal est possible à tout âge. C'est particulièrement important pour les personnes en contact avec des publics fragiles, comme les professionnels de santé ou de la petite enfance », précise Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS.

En cas de symptômes, les gestes barrières restent utiles

Dès les premiers signes (fièvre, éruption cutanée, toux), il est recommandé d'appliquer les gestes barrières : port du masque, lavage des mains, isolement si besoin. Ces gestes simples permettent de limiter la transmission du virus à son entourage.

Professionnels de santé : une vigilance essentielle dans la détection et la prévention

L'ARS appelle les professionnels de santé à une vigilance accrue face aux symptômes évocateurs de rougeole, notamment chez les personnes non vaccinées. Toute suspicion doit faire l'objet d'un signalement rapide à l'ARS et entraîner la mise en œuvre immédiate des mesures de prévention (isolement, information des contacts, vérification vaccinale). Le rôle des médecins généralistes, pédiatres, urgentistes et des pharmaciens est crucial pour identifier les cas, orienter le diagnostic, organiser le rattrapage vaccinal et sensibiliser les familles. En période de recrudescence, chaque maillon compte pour interrompre les chaînes de transmission.

Limiter les chaînes de transmission : une priorité pour l'ARS

L'ARS Centre-Val de Loire est intervenue dès la confirmation des cas pour limiter la propagation du virus. Elle a informé les cas contacts afin qu'ils puissent mettre à jour leur vaccination et protéger les personnes fragiles de leur entourage.

Enfin, l'ARS a sensibilisé ses partenaires — Éducation nationale, services de protection maternelle et infantile (PMI), professionnels de santé — à la situation, en rappelant les recommandations vaccinales et les mesures à prendre en cas de suspicion de rougeole.

Contact presse

ARS - Mathieu MERCIER, Responsable communication

Tél. : 02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr